

4 BUREAUX DE VOTE
Tout savoir sur leur fonctionnement

10 LA POLITIQUE DE LA VILLE
La Moustey, un quartier en voie de redynamisation

17 ZÉRO PHYTO
Des méthodes de désherbage plus naturelles et plus saines



AU CŒUR DE SAINT PIERRE

numéro 7

Le magazine d'informations municipales de la ville de Saint-Pierre-du-Mont



ÉQUIPEMENT SPORTIF

COMPLEXE TENNISTIQUE

un équipement de haute qualité

Trimestriel - Janvier 2017



ÉDITO

En ce début d'année, je veux vous adresser mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, de joie pour vous et tous vos proches.

Une pensée toute particulière pour ceux qui sont dans la peine, dans la douleur ou dans la difficulté, que 2017 leur permette de retrouver sérénité et confiance.

Notre Conseil Municipal a été douloureusement affecté avec la perte de notre amie conseillère municipale, Gaby Léger, son sourire et son engagement restent pour nous des sources d'énergie et de volonté pour conduire à bien le mandat que vous nous avez confié.

L'année 2016 a encore été marquée par des événements tragiques, notre principal défi collectif est de conserver une citoyenneté active et partagée. C'est le vœu que je formule pour un rassemblement nécessaire afin d'aller plus loin.

Mais 2016 a également été riche en réalisations et en projets pour notre commune. L'inauguration du complexe tennistique « Jean Audoin », complexe qui répond aux attentes de tous et que tout le monde nous envie, la construction du Pôle Santé, les premières études et réunions publiques sur le quartier de la Moustey, la création du trophée des sportifs, la journée européenne du patrimoine, les animations de fins d'années sont les principales réalisations de l'année 2016.

Cette année verra débiter le chantier important de réhabilitation et de reconstruction du COSEC tant attendu par les différents utilisateurs depuis les promesses de... 2008, nous lancerons également une étude d'urbanisme du centre-ville, mais également les travaux pour augmenter la capacité d'accueil de notre crèche.

Voilà pour ce qui est des principales mesures, d'autres orientations seront évoquées lors des orientations budgétaires.

2017 est une année d'élections importantes pour notre pays, profitons de cette chance pour nous exprimer, c'est la force de notre démocratie, mais l'intérêt général de nos concitoyens reste une priorité et c'est sans aucune politique « politicienne » que l'équipe municipale que je conduis respecte ses engagements.

Je ne veux pas finir cet édito sans saluer une nouvelle fois le travail effectué par les personnels, les élus et l'ensemble des bénévoles des nombreuses associations qui participent au quotidien au bien vivre ensemble de notre commune.

Je vous remercie encore pour votre confiance et je vous renouvelle mes souhaits de BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2017

Joël Bonnet

Maire de Saint-Pierre-du-Mont

SOMMAIRE

DÉLIBÉRATIONS

Séances du conseil municipal

page 4

DÉMOCRATIE

Les bureaux de vote

page 5

EDUCATION

Restauration scolaire

page 6-7

ECONOMIE

Une offre commerciale élargie

pages 8-9

SPORT

Le complexe tennistique inauguré

page 14

ENVIRONNEMENT

Voiture gaz

page 15

VOIRIE

Chaussée à Voie Centrale

page 16

ENVIRONNEMENT

Le zéro phyto

page 17

AGENDA

Événements sportifs, culturels...

page 18

DÉMOCRATIE

Expression des

groupes politiques

page 19



Dossier

politique de la ville

pages 10-13

Au Cœur de Saint Pierre - n°7

Mairie de Saint-Pierre-du-Mont

1 avenue Georges Sabde

40 280 Saint-Pierre-du-Mont

Tél. 05 58 75 31 07

mairie-saint-pierre-du-mont@wanadoo.fr

Magazine imprimé sur papier PEFC (gestion forestière durable certifiée)

Directeur de la publication : Joël Bonnet

Rédaction, édition : Sabine Darré et mairie de Saint Pierre du Mont.

Imprimeur : Lacoste-Roque, groupe sodal

Photos : Nicolas Le Lièvre, Ville de Saint Pierre du Mont, Elise Martraix, Mont-de-Marsan Agglomération, Sabine Darré,

Tennis club de Saint-Pierre-du-Mont, Dauphins de Saint-Pierre, Fotolia

Conception : Agence Esens, 0612958792 Mont de Marsan

Dépôt légal à parution - ISSN : 2429-4225





UN ARBRE SYMBOLE DE LAÏCITÉ

A l'initiative de l'association « Laïcité 40 », un arbre de la laïcité a été planté dans la cour de l'école Frédéric Mistral, vendredi 9 décembre, en présence des élèves et des élus de la commune de Saint-Pierre-du-Mont.

DU SPORT EN APRÈS-MIDI

Une nouvelle édition des « Après-midis Sports » destinée aux enfants âgés de 8 à 12 ans, a eu lieu aux vacances d'Automne. 20 jeunes ont participé aux activités organisées par les éducateurs du service des sports de la commune lors de 5 demi-journées thématiques. Joël Bonnet a rendu visite aux jeunes sportifs.



En Bref & en images

De nouveaux commerçants sur le marché

Depuis quelques semaines, un poissonnier, dont le poisson provient de Bretagne et du Pays Basque, ainsi qu'un marchand de légumes bio venu du Lot-et-Garonne, qui propose une vente au panier et à la carte ont rejoint le marché de Saint-Pierre-du-Mont. Pour rappel, ce marché se tient tous les vendredis matin au centre bourg.



LES JUDOKAS SE DISTINGUENT

Deux jeunes judokas saint-pierrois ont fait parler d'eux dernièrement, et de la plus belle des manières puisque Stanislas Kolesnitchenko est vainqueur de la coupe de France Cadets, en catégorie - de 90 kg (à Ceyrat dans le Puy de Dôme) depuis le 15 octobre 2016.

La judokate Priscilla Schermann a, quant à elle, participé au Championnat de France 1re division de judo, le plus haut niveau national de judo pour une compétition adulte, le 13 novembre 2016 ! Elle a réussi à passer un tour, mais a dû s'incliner face à une redoutable adversaire.



C'EST L'I.M.E. QUI DÉCORE !

Vendredi 9 décembre, 2 groupes de jeunes adolescents de l'Institut Médico Educatif (IME) Saint-Exupéry de Saint-Pierre-du-Mont, accompagnés par leurs éducateurs Antoine et Stéphan, ont remis à Joël Bonnet des décorations de Noël fabriquées par leurs soins. 2 mois de travail ont été nécessaires dans les ateliers de menuiserie et de peinture. Ces décorations ont trouvé entre autres leur place dans le grand sapin du cœur de ville.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Chers lecteurs, vous trouverez dès à présent et régulièrement dans les prochaines éditions d'«Au cœur de Saint-Pierre», l'ordre du jour du dernier conseil municipal. L'intégralité du Procès Verbal et des délibérations est consultable sur notre site Internet www.saintpierredumont.fr.

L'ordre du jour du 17 octobre 2016

- 1• Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 4 juillet 2016,
- 2• Budget Commune 2016 : Autorisation de programme crédits de paiement - opération COSEC,
- 3• Cession des modules de l'ancien skate park à la commune de Saint-Perdon,
- 4• Décision modificative n° 1 : budget Commune 2016,
- 5• Créances irrécouvrables - admission en non valeurs : budget Commune 2016 - budget Eau 2016 - budget Assainissement 2016,
- 6• Décision modificative n° 2 : budget Eau 2016,
- 7• Budget Pôle Santé 2016 : assujettissement TVA lot pharmacie,
- 8• Décision modificative n° 1 : budget Pôle Santé 2016,
- 9• Pôle Santé du quartier prioritaire de La Moustey - avenant au contrat de VEFA pour l'acquisition d'un immeuble auprès de la Société Bacti,
- 10• Versement du fonds d'amorçage pour l'année scolaire 2016/2017,
- 11• Adhésion à l'association Adullact dans le cadre de la procédure de dématérialisation des assemblées délibérantes,
- 12• Subvention exceptionnelle à la Société des Membres de la Légion d'Honneur - comité Mont-de-Marsan-Armagnac,
- 13• Convention de mise à disposition à titre gratuit d'un travailleur social du CDG 40,
- 14• Convention de transfert dans le domaine public de la voirie et des équipements communs du lotissement «Clos du Moun»,
- 15• Classement dans la voirie communale,
- 16• Dénomination de voies au lotissement « Clos St Pierre 2 »,
- 17• Dénomination de voies au lotissement Peignicq,
- 18• Dénomination de voies au lotissement «Les Jardins de Ménasse»,
- 19• Dénomination d'un espace public communal «Square Robert DELIN»,
- 20• Dénomination d'un espace communal «Square du 19 mars 1962»,
- > Information du Conseil Municipal des décisions de Monsieur le Maire prises par délégation,
- > Questions diverses.

L'ordre du jour du 15 décembre 2016

- 1• Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17.10.2016,
- 2• Modification des statuts de Mont de Marsan Agglomération : mise en conformité au regard des dispositions issues de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République,
- 3• Rapport de la CLECT - transfert du bâtiment « Café Music » à Mont de Marsan Agglomération, dans le cadre de l'extension de l'intérêt communautaire de la compétence «Construction, Aménagement, Entretien et Gestion d'équipements culturels et sportifs»,
- 4• Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif Principal 2017,
- 5• Décision modificative n°2 : Budget Commune 2016,

- 6• Avance de trésorerie au Budget du C.C.A.S.,
- 7• Concours de nouvelles - nouveau prix spécial jeunes,
- 8• Budget Pôle Santé 2016 : assujettissement TVA,
- 9• Prix de l'eau et de l'assainissement - année 2017,
- 10• Travaux de réhabilitation et reconstruction du C.O.S.E.C. - demande de subvention - modification du plan de financement,
- 11• Construction du complexe tennistique «Jean Aduin» rue Colette Besson - subventions de la Fédération Française de Tennis et de la Ligue Côte Basque Béarn Landes de Tennis,
- 12• Convention de partenariat avec l'association «Compagnons Bâisseurs Aquitaine»,
- 13• Subvention exceptionnelle à allouer aux Lions Clubs dans le cadre de l'opération Boîtes à Livres,
- 14• Adhésion à un groupement de commande pour «l'achat d'énergies, de travaux/fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique»,
- 15• RD624 avenue Kennedy - aménagement d'un carrefour tourne à gauche - convention entre le Département et la Commune relative au transfert de la maîtrise d'ouvrage, à la gestion et à l'entretien,
- 16• RD624 avenue Kennedy - aménagement d'un carrefour tourne à gauche - convention de transfert de la maîtrise d'ouvrage entre la Commune et la SCI J.F.K.,
- 17• RD933S avenue de Saint-Sever - aménagement d'un carrefour tourne à gauche - convention entre le Département et la Commune relative au transfert de la maîtrise d'ouvrage, à la gestion et à l'entretien,
- 18• Dénomination de voie de desserte logements locatifs conventionnés « Clos Galien »,
- 19• Demande d'autorisation de défrichement parcelle AE 750P,
- 20• Vente de terrain à Monsieur GIACOMIN,
- 21• Convention de servitude de passage de canalisation d'assainissement en terrain privé,
- 22• Demande d'agrément ouvrant droit au bénéfice du dispositif d'aide à l'investissement locatif intermédiaire,
- 23• Autorisation d'ouverture dominicale des magasins à Saint-Pierre-du-Mont pour l'année 2017,
- 24• Modalités de recours et d'organisation des astreintes de sécurité,
- 25• Mise en place d'une participation pour la protection sociale complémentaire prévoyance des agents,
- 26• Rapport annuel 2016 de la Commission Communale pour l'Accessibilité,
- 27• Rapport d'information du Conseil Municipal sur le prix et la qualité de l'eau,
- 28• Rapport d'information du Conseil Municipal sur le prix et la qualité du service d'assainissement.

- > Information du Conseil Municipal des décisions de Monsieur le Maire prises par délégation,
- > Questions diverses.

TOUT SAVOIR SUR LE FONCTIONNEMENT DES BUREAUX DE VOTE

2017 est une année électorale importante (présidentielle, législatives), mais aussi celle de la refonte périodique des "listes électorales". Cela veut dire que chaque électeur recevra une nouvelle carte. Cette refonte périodique est nécessaire pour réorganiser les listes qui au fur et à mesure des années, et surtout des nouvelles inscriptions, ne permettent plus de s'y retrouver facilement le jour des élections.

En effet, chaque année les listes des nouveaux inscrits sont rajoutées aux listes existantes.

Réorganiser les bureaux de vote pour Saint-Pierre-du-Mont

Il s'agit aussi de réorganiser les bureaux de vote pour répondre à deux obligations :

- Répondre à la loi qui ne permet plus d'utiliser des critères autres que géographiques pour attribuer les bureaux de vote.
- Rééquilibrer ces bureaux, une grande disparité existant entre le nombre d'inscrits dans chaque bureau de vote, ce qui a pour conséquence des files d'attente dans les bureaux avec trop d'inscrits.



Quelle conséquence pour les électeurs de Saint-Pierre-du-Mont ?

Pour la plupart d'entre vous, le changement sera de faible importance, vous voterez sur le "même site" mais pas obligatoirement dans le même bureau. Seules quelques rues qui étaient rattachées aux bureaux de la Maison des Associations voteront dorénavant à l'école Mistral.

- **Bureau 1 (Maison des Associations) :** le centre-ville (limité à l'est par l'avenue Chambrelent, le boulevard Alexandre Fleming et le boulevard Alexandre Dumas).
- **Bureau 2 (Maison des Associations) :** le quartier du Manot (...)
- **Bureau 3 (école du Biarnès) :** l'ensemble des électeurs habitant à l'est de la rue Kennedy et de la route de Grenade.
- **Bureau 4 (école du Biarnès) :** les habitants entre l'avenue Kennedy et l'avenue de Saint-Sever.
- **Bureau 5 (école Mistral) :** les habitants résidant entre l'avenue Chambrelent et l'avenue de Saint-Sever, et au nord de l'avenue du Belvédère et de l'avenue Georges Sabde.

• Bureau 6 (école Mistral) :

Les habitants du quartier de la Moustey ainsi que ceux qui sont au sud de l'avenue du Belvédère et de l'avenue Georges Sabde limité à l'ouest par le boulevard Alexandre Fleming et le Boulevard Alexandre Dumas et à l'est par l'avenue de Saint Sever et la route de Saint-Sever.

Lorsque vous recevrez votre carte d'électeur, vous devrez donc vérifier votre numéro de bureau de vote. Cette nouvelle répartition, outre le fait de nous permettre d'être en conformité avec la loi, nous autorise aussi à rééquilibrer le nombre d'inscrits dans chaque bureau et ainsi à diminuer le risque de vous retrouver derrière une longue file d'attente pour accéder à l'isoloir puis à l'urne.

Vous recevrez votre nouvelle carte début mars, conformément au calendrier officiel de l'établissement des listes électorales.

Service Etat civil : 05 58 75 31 07

RESTAURATION SCOLAIRE DU NOUVEAU DANS LES ASSIETTES

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les repas des cantines des écoles de Saint-Pierre-du-Mont sont préparés par la cuisine centrale de Mont-de-Marsan Agglomération qui produit annuellement 700 000 repas, dont 380 000 pour les scolaires. Comment sont composés les menus de nos enfants ?

Un équilibre sur la durée

Nikita Loison, diététicienne à la cuisine centrale, compose les menus deux mois à l'avance. Elle tient compte d'un équilibre journalier, mais il faut aussi que les menus soient équilibrés sur la semaine et sur le mois complet.

Pour construire ces menus, la diététicienne se réfère aux recommandations du GEMRCN*.

« Je fais un plan alimentaire de 8 semaines, c'est une trame qui permet de constituer les repas : un féculent, un légume, un fruit, une viande, une source de calcium. Avec tous ces composants, nous avons un repas équilibré, mais il faut aussi respecter des fréquences. La répartition se fait sur 20 repas afin d'avoir un certain nombre de féculents et de légumes, au moins 1 poisson par semaine, une certaine quantité de fromages, de yaourts et de fruits crus. » Explique Nikita Loison.



Tout est calibré et vérifié à l'aide de tableaux. La diététicienne suit également les recommandations en matière de grammage et ponctue son programme de menus bio et de menus à thèmes.

**Le rôle du GEMRCN "Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition"*

Ces recommandations sont sous la forme d'un guide pratique dédié à la qualité nutritionnelle des repas servis en restauration collective sociale. Il vise à améliorer la qualité nutritionnelle des repas en accompagnant les acteurs de la restauration collective dans les choix nutritionnels qu'ils font. Public concerné : toute la restauration collective à caractère social quel que soit l'âge et le sexe, quelle que soit la structure publique ou privée de restauration. Source : site officiel GEMRCN



Plus...

Grammage type

Féculents

170 grammes en primaire
120 grammes en maternelle

Poisson

70 grammes en primaire
50 grammes en maternelle



Philippe Dupuis et Nikita Loison.

« Je fais un plan alimentaire de 8 semaines, c'est une trame qui permet de constituer les repas : un féculent, un légume, un fruit, une viande, une source de calcium. Avec tous ces composants, nous avons un repas équilibré... »

Nikita Loison, diététicienne à la cuisine centrale



Nous avons transféré la compétence scolaire, périscolaire ainsi que la restauration en juillet 2015. L'un des objectifs de ce transfert est de proposer à tous les enfants du territoire un même service.

Ghislaine Lallau, adjointe en charge des affaires scolaires

Menus avec ou sans viande, des repas complets

En plus des menus classique, des menus sans viande sont proposés dans les cantines scolaires. Jusqu'à maintenant, on remplaçait la viande par des ovoproduits (œufs au plat, omelette, etc.) ou par du poisson et des plats pâtisseries salés (tarte et crêpes au fromage). À partir de janvier 2017, la cuisine centrale innovera en introduisant peu à peu des plats à base de céréales pour les menus sans viande. Des nuggets végétaux, composés de blé et de pois, reconstitués avec une panure autour, feront leur apparition ainsi qu'un pané de blé, fromage épinard. « Nous avons fait un essai de dégustation et c'est surprenant ! Les nuggets sont, non seulement savoureux, mais en plus il est difficile de faire la différence avec des nuggets au poulet. Les cuisiniers ont été bluffés ! » confie Nikita Loison. Philippe Dupuis, directeur de la cuisine centrale, ajoute : « Les fournisseurs se mettent progressivement à faire de nouvelles recettes. Nous aurons à l'avenir de plus en plus de possibilités en matière de substitution. Bien que le principe existe déjà, à partir de la rentrée 2017, un bulletin d'inscription sera adressé aux parents, avec toutes les explications requises pour faire un choix. Ils pourront se positionner sur un menu avec ou sans viande. »

Changement de prestataire pour une démarche d'harmonisation

Auparavant les repas des écoliers de Saint-Pierre-du-Mont étaient préparés et livrés par un prestataire extérieur et livrés par un prestataire extérieur et livrés par un prestataire extérieur. Le contrat avec ce fournisseur arrivant à échéance, la commune a souhaité engager une réflexion. Ghislaine Lallau, adjointe en charge des affaires scolaires, explique : « Nous avons transféré la compétence scolaire, périscolaire et extrascolaire ainsi que la restauration à l'agglomération en juillet 2015. L'un des objectifs de ce transfert est de proposer à tous les enfants du territoire un même service. Il nous est donc apparu cohérent d'engager une réflexion sur l'harmonisation de la prestation de restauration. La cuisine centrale communautaire qui fournissait déjà de nombreuses cantines scolaires s'est trouvée en capacité cette année de produire les 650 repas quotidiens qui sont servis dans les écoles de la commune. Nous nous inscrivons ainsi pleinement dans la démarche d'harmonisation engagée ».

Tarifs de la restauration scolaire. Évolution prévisionnelle des tarifs entre 2016 et 2020

TRANCHE	QF CAF	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
1	QF <330	2,00€	1,70€	1,30€	1,10€	0,80€
2	330,01 < QF < 580	2,75€	2,60€	2,40€	2,25€	2,10€
3	580,01 < QF < 980	2,95€	3,00€	3,05€	3,05€	3,05€
4	980,01 < QF < 1560	3,10€	3,20€	3,35€	3,50€	3,65€
5	1560,01 < QF	3,30€	3,50€	3,70€	3,90€	4,15€

UNE OFFRE COMMERCIALE ÉLARGIE

L'essor d'activités économiques nouvelles, constaté depuis 2015 dans la commune de Saint-Pierre-du-Mont ne se dément pas. Depuis quelques mois les saint-pierrois ont découvert de nouvelles enseignes : décoration, vêtements, alimentation, jouets : l'offre est sans cesse renouvelée.

CENTRAKOR, POUR AMÉNAGER INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS

Le magasin Centrakor a ouvert début avril 2016. Lionel Philippe, directeur indépendant, est à la tête de cette entreprise commerciale. 6 employés recrutés localement l'accompagnent dans sa tâche.

Ce magasin offre un large choix de produits de décoration et d'aménagement d'intérieur et d'extérieur. Un petit service «en plus» est apprécié de la clientèle avec une possibilité de livraison et de montage gratuit du mobilier. Le groupe Centrakor possède 300 magasins en France.



Centrakor
40 Rue Gladys, Lotissement Béziat.
Saint-Pierre-du-Mont
Tél. 05 58 93 06 06.

Zoom sur...

CHRISTIAN DUPIN EST PÂTISSIER INDÉPENDANT

Le saint-pierrois Christian Dupin a créé son entreprise en novembre 2014. Après quelques années passées dans le domaine du transport, il a voulu vivre de sa passion : la pâtisserie. Le virage sucré amorcé par l'entrepreneur a commencé par une formation au lycée hôtelier de Morlaas. Pendant cette formation, toutes les 6 semaines, Christian a fait des stages en entreprise, notamment au centre Leclerc et à la boulangerie Coppé. Ces stages achèveront de le convaincre que son avenir s'écrira désormais entre pâtes, crèmes et glaçages.

Depuis, ce pâtissier à domicile sillonne les routes pour apporter ses compétences dans différents cocktails, événementiels, réceptions, apéritifs dinatoires, mariages, cérémonies et fêtes en tout genre. Spécialisé dans les macarons et dans les choux salés et sucrés qu'il confectionne dans un laboratoire aménagé dans le sous-sol de la maison familiale, Christian Dupin s'adapte à la demande de la clientèle. Les gâteaux à thèmes pour les anniversaires lui sont, par exemple, fréquemment commandés.

« Chez moi tout est frais, ce n'est pas de la reconstitution, ce n'est pas congelé. Il m'arrive de confectionner jusqu'à 1500 pièces pour un événement. » confie l'expert en douceurs pâtisseries. Le samedi matin, le pâtissier s'installe au marché Saint-Roch (au deuxième hall à côté du producteur d'huîtres). « Je confectionne des mignardises, pour que les

gens goûtent ce que je fais. » indique Christian. Sa clientèle est à ce jour composée de particuliers, d'entreprises et d'institutions territoriales. La ville de Saint-Pierre-Du-Mont a déjà fait appel aux compétences de ce professionnel pour sustenter ses invités lors de l'inauguration du complexe tennistique et lors de la cérémonie des Trophées des sportifs. À noter : Christian Dupin donne aussi des cours pour enfants et adultes.

Pour joindre Christian Dupin : 06 75 83 58 61



€ FRIPE, UN RECYCLAGE MALIN

C'est un nouveau concept, dans le domaine du recyclage de vêtement qui a fait son apparition en décembre 2016 à Saint-Pierre-du-Mont.

Anthony Lepers a ouvert une surface de vente de 300 m² et propose 4 000 pièces de vêtements, chaussures, ceintures, etc ; provenant d'une usine belge spécialisée dans le recyclage. Les vêtements mis à disposition ont été nettoyés et reconditionnés pour la revente.

La moyenne des prix se situe entre 8 et 10 euros et des vêtements de marque seront régulièrement présents dans les rayonnages. Le mode de

fonctionnement du magasin est écologique, celui-ci bénéficie de l'écotaxe textile. Les vêtements non retraités par l'usine sont recyclés sous forme d'isolant pour le bâtiment.

€ Fripe

11 rue l'Arrayade
Saint-Pierre-du-Mont
aquifrip@gmail.com
Facebook : eurofripe



Et aussi...



Jouéclub

Horaires : du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h, le samedi, de 10h à 19h.

Zone de Labet Rue Gladys
40280 Saint-Pierre-du-Mont.
Tél. 05 58 45 37 12



Grand Frais

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8h30 à 20h , le dimanche de 9h à 12h30.

Avenue du Président Kennedy (à côté de Kiabi), 40280 Saint-Pierre-du-Mont
Tél. 05 58 03 46 95

SUPERMARCHÉ CASINO ET DRIVE, UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Depuis le 28 avril 2016, Christelle Bernard et Cédric Peter sont aux commandes du supermarché Casino avenue de Saint-Sever.

Rompus au domaine commercial et de la grande distribution, Christelle et Cédric ont souhaité s'installer dans l'entrepreneariat.

La future arrivée de la LGV les a incités à choisir Saint-Pierre-du-Mont pour construire un nouveau projet de vie.

Le Supermarché Casino dispose entre autres d'un rayon boucherie traditionnelle, d'un rayon poissonnerie, d'un rayon produits locaux, d'un rayon bio et de produits sans gluten. Un service Drive est également à disposition de la clientèle. Entrez dans le magasin en ligne Supermarché Casino Drive Saint-Pierre-du-Mont et retirez vos courses au drive !



Supermarché CASINO

Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 9h à 19h30 et le dimanche matin de 9h à 12h.

600 Avenue de Saint-Sever,
Saint-Pierre-du-Mont
Tél. 05 58 75 54 04

LA POLITIQUE DE LA VILLE ET LE QUARTIER PRIORITAIRE DE LA MOUSTEY

La politique de la ville, c'est quoi ?

C'est une politique mise en place par les pouvoirs publics afin de revaloriser des zones urbaines appelées « quartiers prioritaires » souvent touchés par des difficultés cumulées nécessitant l'intervention et la mobilisation de tous les acteurs en matière de développement économique, cadre de vie, cohésion sociale, culture et santé. La mise en œuvre de la politique de la ville est initiée par la signature d'un Contrat de ville, qui réunit l'État représenté par le Préfet de département, la présidente de Mont-de-Marsan Agglomération, le maire de Saint-Pierre-du-Mont.

Depuis la loi Lamy du 21 février 2014, une nouvelle géographie prioritaire de la Politique de la ville a été élaborée, elle concerne plus de 1200 habitants de notre

commune. Cette compétence dévolue à Mont-de-Marsan Agglomération entraîne un changement d'échelle, le passage de la responsabilité de la commune à l'agglomération : le Contrat de ville s'inscrit dans le « projet de territoire » de Mont-de-Marsan Agglomération et accompagne les associations et les porteurs de projets qui agissent en faveur de ce quartier « politique de la ville ». Sur notre territoire, le Contrat de ville porte les orientations de développement des quartiers Nord de Mont-de-Marsan et de la Moustey à Saint-Pierre-du-Mont dans une approche croisant les orientations économiques, sociales et urbaines. Il a pour objectif la mise en œuvre d'une stratégie de peuplement afin de restaurer les équilibres sociaux. Il doit favoriser le retour à l'emploi des ménages exclus du quartier en allant au-delà des actions d'insertion et d'emplois aidés. L'accès à l'emploi, trop souvent dépersonnalisé,

passé par la mobilité des familles, par une présence du Service Public et par le renforcement des liens avec les entreprises.

Qu'il s'agisse de la Politique de Réussite Éducative (PRE), du Contrat de Santé Locale (CSL) ou l'Atelier Santé Ville (ASV), Mont-de-Marsan Agglomération et Saint-Pierre-du-Mont recherchent les leviers nécessaires pour optimiser toutes les actions. Articulé étroitement avec le projet d'Agglomération, le financement de la politique de la ville repose sur la mobilisation du droit commun et les moyens de la Commune, de l'Agglomération, des services de l'État, du Conseil Départemental et du Conseil Régional, ainsi que des acteurs institutionnels (organismes de protection sociale, acteurs du logement, acteurs économiques) et l'ensemble des acteurs de la société civile.

Le quartier de La Moustey est en zone prioritaire





Depuis 2014

Durant l'année 2014, un gros travail avec les services de l'État pour déterminer les contours géographiques prioritaires du quartier de la Moustey nous a permis d'intégrer dans ce périmètre les sites du COSEC, de l'école Mistral, de la crèche et du collège Lubet Barbon, afin de pouvoir bénéficier d'aides financières pour des travaux prévus dans les années à venir. En fin d'année a été créé le 1^{er} Conseil Citoyen pour conforter les dynamiques existantes, favoriser l'expertise partagée et garantir la présence des habitants dans toutes les instances de pilotage.

L'année 2015 a été une année particulièrement dense.

Pour la première fois, un diagnostic social, économique et urbain a été réalisé afin de définir des enjeux et des axes de travail à déployer sur le quartier de la Moustey. Le contrat de ville a été signé le 29 octobre 2015 pour une durée de 5 ans. Il comprend plusieurs volets qui intègrent les dimensions sociales, urbaines et économiques :

- Emploi et développement économique
- Habitat et cadre de vie
- Cohésion Sociale (politique d'animation)

Et des axes transversaux : la jeunesse, l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les discriminations, la citoyenneté et les valeurs républicaines.

La ville de Saint-Pierre-du-Mont s'inscrit dans le programme de renouvellement urbain déposé par Mont-de-Marsan Agglomération (programme sélectif puisque 2 territoires ont été retenus au niveau régional).

Les premières actions sont déjà là :

- La baisse des dotations renforce la coopération Agglomération-Ville. La stratégie des mises en œuvre repose sur les institutions et sur la participation des habitants du quartier avec la mise en

place d'un Conseil Citoyen composé de représentants d'associations, d'acteurs économiques et de la représentation paritaire Homme-Femme d'habitants du quartier sans oublier la présence indispensable et historique de l'AQM (Association de quartier de la Moustey). Les représentants du Conseil Citoyen participent à toutes les instances de pilotage du contrat de ville, ils exercent leur action en toute indépendance dans le respect des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de neutralité

Sur le terrain, une équipe d'agents de l'agglomération déploie les dispositifs tels que :

- l'atelier santé ville (actions de promotion à la santé)
 - le programme de réussite éducative (suivi individuel des familles)
 - la gestion urbaine de proximité (tranquillité publique).
- Afin de garantir une proximité avec les habitants, le recrutement d'un adulte relais a été réalisé (habitant du quartier). Il a un point de rendez-vous à l'ancien Point relais.
 - Un CAE Ville vient également œuvrer sur le quartier : il est le référent des familles en PRE.

• Depuis le 1^{er} semestre 2016, une étude urbaine du quartier est en cours, une 1^{ère} réunion publique a eu lieu en septembre pour présenter aux habitants l'intérêt d'une telle étude, elle sera suivie dans le courant du 1^{er} trimestre 2017 d'une nouvelle réunion publique pour donner les premières orientations issues de cette étude.

En partenariat avec XL Habitat, la ville de Saint-Pierre-Du-Mont a signé une convention avec les Compagnons Bâisseurs Aquitaine. Dans le cadre du protocole de préfiguration est aussi prévue en 2017, une étude paysagère du quartier. Depuis 2 ans, l'équipe municipale et plus particulièrement son adjoint en charge de ce dossier, Michel Tribout, en collaboration avec la Direction Politique de la Ville de Mont-de-Marsan Agglomération met tout en œuvre pour que le bien vivre ensemble se conjugue avec le quartier de la Moustey.

« Le financement de la politique de la ville repose sur la mobilisation du droit commun. Il sollicite la mobilisation des objectifs et des moyens de l'agglomération, des services de l'État, du Département des Landes, du Conseil Régional et du Conseil européen. Je remercie tous les techniciens de la Politique de la Ville qui nous accompagnent dans l'évolution du quartier de la Moustey. »

Michel Tribout,
adjoint en charge de la politique de la ville et de la Vie des Quartiers



LES COMPAGNONS BÂTISSEURS AQUITAINE SAINT-PIERRE- DU-MONT, UNE VILLE À L'AVANT- GARDE

L'association régionale les Compagnons Bâtitisseurs Aquitaine, créée en 2005 compte 62 adhérents bénévoles et 23 salariés. L'association intervient dans trois domaines distincts : l'Insertion sociale par le logement et par la mise en œuvre d'action d'auto-réhabilitation accompagnée, l'Insertion professionnelle par des Chantiers Formation et des Chantiers d'Insertion, le bénévolat et le volontariat. Sur le plan national, le réseau Compagnons Bâtitisseurs est un mouvement associatif d'éducation populaire qui intervient depuis plus de 50 ans.

À Saint-Pierre-Du-Mont

La première intervention de l'association des Compagnons Bâtitisseurs Aquitaine dans les Landes a lieu à Saint-Pierre-Du-Mont, où la municipalité a signé une convention de partenariat avec celle-ci. Installée dans le bâtiment B15 du quartier de la Moustey, l'association, sous l'égide d'Éric Ferré, animateur technique, et d'Amaia Iturria, animatrice habitat, intervient dans le cadre de la convention avec la municipalité pour réaliser 15 chantiers d'Auto Réhabilitation, accompagner, un atelier de bricolage et une permanence hebdomadaire pour l'outilthèque pendant la période de conventionnement.

90 % du montant des matériaux sont financés dans le cadre de l'action, 10 % restent à la charge des ménages.



« Notre action comprend l'accueil de jeunes en Contrats Civiques ainsi que de jeunes stagiaires venus du collège. Cet accueil leur permet de mûrir un projet professionnel et pour certains, de remettre un pied dans la vie active. »

Éric Ferré, animateur technique.

Une volonté politique

La municipalité a souhaité, dans le cadre de la politique de la ville, que les personnes concernées par un projet d'habitat, soient accompagnées dans l'élaboration de celui-ci. Dans une volonté de développement social, par la rencontre et le travail en commun sur les chantiers entrepris, entre habitants, jeunes volontaires, bénévoles et animateurs techniques professionnels, l'action des Compagnons Bâtitisseurs permet de révéler les capacités à agir propres à chacun : une façon de relever le défi d'une action positive et utile, et de valoriser l'humain, en dehors de toute autre forme d'assistantat.

L'auto-réhabilitation Accompagnée

Cette démarche place l'habitant au cœur du projet. Les locataires ou propriétaires occupants sont mobilisés pour améliorer leur habitat, agir sur la

maîtrise des énergies et bénéficient ainsi d'un gain de confort thermique. Le 2 mai 2016, les premiers jeunes ont été accueillis dans le cadre de cette démarche, le 6 juillet 2016, le premier chantier a démarré.

L'ARA à la Moustey en 2016, les chiffres :

5 ménages accompagnés, 18 personnes impactées par l'action, 26 ateliers de bricolage, 3 projets collectifs (bureaux, chalet, boîtes à lettres), 6 jeunes en service civique.

Les ateliers de bricolage

Les Compagnons Bâtitisseurs Aquitaine, proposent des ateliers bricolage encadrés par un animateur professionnel du bâtiment. Tous les mardis de 14h à 16h30.

Pour participer, une simple adhésion à l'association suffit, seulement 8 euros pour toute l'année.



« La Direction Politique de la Ville conduit le contrat de ville de l'agglomération et conforte les actions de proximité sur le quartier de La Moustey en favorisant la participation des habitants par une politique de proximité (adulte relais, conseil citoyen, etc.). Ce nouvel accompagnement est un levier pour le bien-vivre ensemble et pour promouvoir l'égalité des chances. En parallèle, la Ville de Saint-Pierre-du-Mont s'est engagée dans un projet de renouvellement urbain. Avec la signature du protocole de préfiguration, en juillet dernier, et l'aboutissement d'une première étude urbaine sur le quartier de La Moustey, c'est une nouvelle étape qui vient d'être franchie ! Ce projet amorce la refonte des espaces publics en repensant et en revalorisant l'image de ce site autour d'un triple concept : un quartier durable, un quartier tremplin, un quartier sourire ! »

Guillaume Buchaniek Directeur de la Politique de la Ville et du Renouvellement Urbain à Mont-de-Marsan Agglomération.



L'outilthèque

Les outils indispensables au bricolage et à la rénovation sont à votre disposition pour une durée déterminée. Vous pouvez venir chercher vos outils de bricolage tous les mardis de l'année de 14h à 16h30 et les rendre la semaine suivante.

Conditions à remplir :

adhésion annuelle de 8 euros, une quittance de loyer (3 mois maxi.), photocopie de l'attestation d'assurance de la responsabilité civile, caution (non encaissée).

Compagnons Bâtisseurs Aquitaine
Av. de La Moustey, bâti. B15, app.11
40é80 Saint-Pierre-du-Mont

Contact :

Éric Ferré 07 68 93 32 77

e.ferre@compagnons batisseurs.eu.

Des hommes et des femmes engagés

Yan Questel est agent de médiation et de prévention dans le quartier prioritaire de La Moustey au service Politique de la ville de Mont-de-Marsan Agglomération, depuis le 15 octobre 2015. Dans son bureau du bâtiment B15, Yan coordonne les projets créés dans le quartier, la prévention délinquance et l'animation jeunesse.

« En tant qu'adulte relais, je suis surtout là pour faire le lien, entre les habitants. On essaie de trouver des réponses et parfois des solutions aux questions qui nous sont posées. Ça peut être des questions sur le logement et là, j'oriente mes interlocuteurs vers XL Habitat, ou tout autre service compétent. Parfois c'est un accompagnement des jeunes vers un centre de formation

professionnelle. Mon action est très variée ».

Deux autres personnes, Corinne Corcuff, facilitatrice clauses insertion et Sandra Bertranne, coordonnatrice de l'atelier Santé Ville interviennent également dans le cadre de l'action de Mont-de-Marsan Agglomération.

Les conseils citoyens se réunissent également le lundi matin et participent à l'action Politique de la ville.

LE COMPLEXE TENNISTIQUE INAUGURÉ

« Dans une commune, il est important de créer du lien social, le milieu associatif sportif est un vecteur de transmission de ce lien social et éducatif. {...}

Vous l'aurez compris, je suis fier aujourd'hui de couper le ruban et de donner les moyens à tous les licenciés de pratiquer leur sport favori toute l'année et dans des conditions optimales. »

Extrait de l'intervention de Joël Bonnet, maire de Saint-Pierre-du-Mont

De nombreuses personnalités

Le complexe tennistique Jean Audouin a été inauguré samedi 15 octobre 2016 en présence de Jean Gachassin, président de la Fédération Française de Tennis, d'Éliane Hébraud, présidente de la Ligue Côte Basque-Béarn Landes de Tennis, de Didier Clavier, président du Comité Départemental Olympique et Sportif 40, de Geneviève Darrieussecq, présidente de Mont-de-Marsan Agglomération, de Pierre Mallet, Conseiller Départemental, d'Henri Bedat, vice-président de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports au Conseil Départemental des Landes, de Pascale Buiche, présidente du Tennis Club de Saint-Pierre-du-Mont, de Jean-Jacques Reuille, président du Sporting Club de Saint-Pierre-du-Mont, de David Authenac, architecte du projet (agence C&A Architectes), de Joël Bonnet, maire de Saint-Pierre-du-Mont, des membres du conseil municipal et du Service des Sports de la ville de Saint-Pierre-du-Mont.



Zoom sur...

QUI ÉTAIT JEAN AUDOUIN ?



Il fut l'homme qui fit acheminer l'eau au quartier de la Dominante à l'aide d'une motopompe. Puis, élu maire de Saint-Pierre-du-Mont (de 1959 à 1989), le premier combat de Jean Audouin fut celui du ramassage des ordures ménagères et de la création d'une déchetterie. Le dossier logement et la lutte contre la pauvreté occupèrent par la suite une grande partie des journées de l'édile. Jean Audouin a également fait construire les bâtiments scolaires, les cantines puis la crèche et la maison de retraite. Il fut à l'origine de la naissance d'équipements sportifs et de loisirs : la piscine d'été, les tennis puis la piscine couverte; enfin, la création de la « maison des jeunes » dont il était très fier et du parc de loisirs de Menasse. Toutes ces réalisations ne furent possibles que par le travail collégial d'une équipe dévouée, qui accompagna Jean Audouin dans sa mission de maire : les conseillers municipaux dont : M. Tastet adjoint, M. Arastia, M. Pita, M. Dartiguelongue et les employés communaux. Mme Lamothe responsable comptabilité et des cantines scolaires, Mme Bourdier secrétaire de mairie, Mme Lanave, M. Lasseigne

responsable de la piscine, et les employés en charge de la voirie. Élu Conseiller Général (1973-1979), Jean Audouin fut chargé de l'aménagement hydraulique du bassin de l'Adour et fut nommé délégué pour le Bassin de l'Adour.

Il reçut pour ces actions les Palmes Académiques et hérita du sobriquet de « Monsieur Adour ». Jean Audouin est né en 1923 et est décédé le 7 mai 2014 dans sa 92^e année.»

La commune comptait 1 500 habitants en 1959 lorsque j'ai été élu maire. L'époque des « 30 Glorieuses » a été l'occasion de réaliser beaucoup de choses. Trente ans plus tard, en 1989, la commune comptait 7 000 habitants.»

Jean Audouin

PLEIN GAZ POUR LES SERVICES TECHNIQUES

À Saint-Pierre-Du-Mont le garage d'Éric Sortino (route de Saint-Sever), adapte et livre toute l'année des voitures bicarburation, équipées pour rouler au GNV (gaz naturel pour véhicules). Convaincue des avantages du GNV, la commune de Saint-Pierre-Du-Mont a signé un partenariat avec GRDF, qui a fait don à la ville d'une Citroën C3 bicarburation, adaptée par Éric Sortino. Celle-ci sera utilisée par les services techniques.



De gauche à droite : Éric Sortino, garagiste ; Joël Bonnet, maire de Saint-Pierre-du-Mont et Thierry Michel Directeur Territorial Aquitaine de GRDF

du-Mont par Thierry Michel Directeur Territorial Aquitaine de GRDF. Ce don a été réalisé sur le site de la station GNV/BIOGNV d'Éric Sortino.

Le garage-station d'Éric Sortino

Éric Sortino est motoriste depuis déjà 35 ans, il a repris le garage créé par son père Armand Sortino (63 route Téoulère). Il est en charge de la maintenance des véhicules GRDF et adapte certains d'entre eux en GNV.

Le garage Sortino est un spécialiste de la transformation des véhicules essence en GNV pour les particuliers et les professionnels.

Une station GNV, attenante au garage, est prévue pour accueillir aussi bien des véhicules légers que des poids lourds, avec un accès en libre service 24h/24. Tarif: 1,10€ TTC/kg de GNV.

En chiffres...

Motorisations GNV/bio GNV

- 20% de CO² en moins
- 80% de particules fines en moins
- 60% d'oxyde d'azote en moins
- 2 fois moins bruyant qu'une motorisation classique

Descriptif Citroën C3

Bicarburation (GNV et Essence).
Deux places, réservoir d'acier d'une capacité de 80 litres.
Autonomie 400 kilomètres (13 kg de GNV) + 600 kilomètres Essence.

Un don de GRDF

Acteur référent du monde de l'énergie et expert de l'énergie gaz, GRDF (Gaz Réseau Distribution France) est pleinement engagé dans le développement de la mobilité au GNV (Gaz Naturel Véhicule) et au BioGNV, sa version 100% renouvelable.

Dans l'objectif de faire progresser la mobilité durable, GRDF fait régulièrement des dons de véhicules de services, réadaptés pour rouler au GNV, aux collectivités territoriales.

Lundi 28 novembre 2016, un véhicule motorisé au GNV/BIOGNV a été remis à Joël Bonnet maire de Saint-Pierre-

Le mot de Joël Bonnet, maire de Saint-Pierre-du-Mont

« Ce don de GRDF est le bienvenu et cette action est en adéquation avec notre volonté d'adhérer pleinement au développement de la mobilité durable. Le parc de véhicules de la ville comprend déjà un véhicule électrique ainsi que des vélos électriques. C'est également dans cette dynamique de développement durable que le nouveau complexe sportif utilisera la géothermie, une énergie efficace et économe. Et j'ajoute que c'est un réel plaisir pour nous, de collaborer avec Éric Sortino, un Saint-Pierrois expert dans le domaine et qui dispose de la seule station-service GNV sur le territoire de Mont-de-Marsan Agglomération. »

CHAUSSÉE À VOIE CENTRALE BANALISÉE

UNE FICHE PRATIQUE POUR LES USAGERS

Quelques semaines après son ouverture, la voie centrale banalisée est en proie à des utilisations parfois peu conventionnelles et dans certains cas, dangereuses. Voici en images quelques situations types et des exemples de bons comportements à adopter.



Cas n°1

Pas de vélo, deux voitures se croisent :

il suffit de se déporter sur les voies destinées aux vélos pour se croiser sans problème.



Cas n°2

Il y a un vélo, pas de voitures en face :

Je me déporte pour doubler le vélo en toute sécurité



Cas n°3

Pas de vélo et pas de voitures en face :

Je ne suis pas obligé de rouler sur la piste cyclable.



Cas n°4

Il y a un vélo de mon côté et une voiture en face :

Je ralentis, je laisse passer la voiture en face, je me déporte une fois que la voiture d'en face est passée.

À savoir

Pour un partage de la route plus équitable voiture/vélo

La Chaussée à Voie Centrale Banalisée est un nouveau dispositif de partage de la chaussée appelé CVCB. C'est une chaussée sans marquage axial, dont les lignes de rive sont rapprochées de son axe. Les véhicules motorisés circuleront sur une voie centrale à double sens et les cyclistes circuleront sur les accotements revêtus appelés rives. Ce dispositif est mis en place rue Georges Stephenson et Boulevard du Belvédère. Ce concept, déjà éprouvé dans plusieurs villes d'Europe, commence à peine à voir le jour dans le département des Landes. Saint-Pierre-du-Mont est une commune pilote de ce dispositif.

TOUS CONCERNÉS PAR LE ZÉRO PHYTO

Plus d'utilisation de produits phytosanitaires pour éradiquer l'herbe, dans nos rues ? La santé fait partie des priorités de la municipalité, mais pour gagner la bataille, il faut le soutien de tous les Saint-Pierrois ...



État des lieux

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte adoptée le 22 juillet 2015 impose aux collectivités l'abandon des produits phytosanitaires pour le traitement des espaces et des équipements publics à compter du 1^{er} janvier 2017. Actuellement, Mont-de-Marsan Agglomération est en charge du désherbage des trottoirs de la commune de Saint-Pierre-du-Mont ; le Centre Technique Communautaire intervient du printemps à la fin de l'été sur les 176 km linéaires de voirie de la ville avec un désherbant antigermatif.

Ce type d'entretien ne pourra plus avoir lieu à compter du 1^{er} janvier 2017.

Des stratégies adaptées

Les collectivités devront s'orienter vers des méthodes alternatives nécessitant des investissements dans du matériel adapté. Mont-de-Marsan Agglomération s'est dotée de désherbeurs thermique à flamme et à infrarouge, de réciprocatours ainsi que de pulvérisateurs manuels.

Malgré ces investissements, l'entretien des trottoirs de la commune de Saint-Pierre-du-Mont restera impossible à réaliser pour obtenir le même résultat visuel qu'avec les anciennes méthodes.

La solution retenue

Un plan de désherbage a été mis en place pour déterminer les zones où les agents du Centre technique communautaire interviendront. :

- > un traitement intensif pour le centre-ville et les abords de bâtiments communaux (écoles, crèche...),
- > des zones en traitement modéré sur les grands axes d'accès à la commune et les pistes cyclables ainsi que dans les zones d'activité,
- > toutes les autres voies seront en traitement naturel.

Ces zones ont été déterminées en fonction des capacités d'intervention du Centre Technique de Mont-de-Marsan Agglomération ainsi que pour garantir la sécurité des utilisateurs. Le désherbage intensif correspond à 10 passages

À noter...

La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1^{er} janvier 2019. Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs. Les produits de biocontrôle, qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique peuvent être utilisés. »

Texte officiel du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer.

annuels et le modéré à 7 passages.

Cette loi, valable pour toutes les communes françaises, a été votée afin de protéger la biodiversité les agents applicateurs et les habitants. La réussite globale de l'entretien des trottoirs en traitement naturel sera dépendante de l'action individuelle de chaque habitant pour entretenir son pas de porte.

Une question de santé publique

« Il vaut certainement mieux arracher soi-même une herbe devant sa porte plutôt que de respirer et de marcher dans des produits cancérigènes que l'on porte sur ses chaussures jusque dans la chambre des enfants. »

Agnès Capitain, chef du service des espaces verts.

Janvier

JEUDI 19 JANVIER

Mousquetaires du roi, orchestre symphonique de Gironde. Musique classique, tout public.

Pôle Culturel du Marsan à 19h

SAMEDI 21 JANVIER

Au vent mauvais, The Hyènes Concert

Pôle Culturel du Marsan à 20h30, tout public

DIMANCHE 22 & 29 JANVIER

Élections primaire du parti Socialiste

Maison du Temps Libre de 9h à 19h



MARDI 7 FÉVRIER

Jazz au Pôle, Festival, 3^{ème} édition. Pendant 7 jours : concerts, animations pédagogiques et expositions. Au Pôle Culturel du Marsan.

www.marsancultures.fr

Boutique Culture au : 05 58 76 18 74

JEUDI 23 FÉVRIER 2017

A 18h30 - Assemblée annuelle du Conseil de quartier bleu, Ouvert à tous.

Salle du Conseil à l'Hôtel de Ville

Mars

DIMANCHE 5 MARS

Loto Bingo organisé par le Comité des Fêtes de Saint Pierre du Mont.

15h à la Maison du Temps Libre

LUNDI 6 MARS

Au-dessus de la Mêlée. Théâtre, tout public.

Pôle Culturel du Marsan à 20h30



Avril

DIMANCHE 2 AVRIL

Circus Incognitus. Cirque À partir de 6 ans.

Pôle Culturel du Marsan à 16h

DIMANCHE 2 AVRIL

Loto Bingo organisé par le Comité des Fêtes.

15h, Maison du Temps Libre

MARDI 11 AVRIL

4 Tendances, Opéra National de Bordeaux. Ballet

Pôle Culturel du Marsan à 20h30

DU 24 AU 27 AVRIL

Vacances Sportives : 4 jours d'animations sportives variées pour les 8/12 ans, nombre de places limitées.

Inscriptions au service des sports : 05 58 76 49 17

SAMEDI 29 AVRIL

Troc Vert. De 9h à 17h aux Jardins Familiaux, rue de la Dominante

Rens. : 05 58 75 31 07



l'agenda

CINÉMA • THÉÂTRE • SPORT • ASSOCIATION • CONFÉRENCE • CONCERT • MUSIQUE • FÊTE

VENDREDI 27 JANVIER

Musique Des Forces Aériennes. Musique, concert gratuit sur réservation.

Pôle Culturel du Marsan à 20h30

Février

SAMEDI 4 FÉVRIER

Bigre, Théâtre Visuel, tout public.

Pôle Culturel du Marsan à 18h30

DIMANCHE 5 FÉVRIER

Salut Salon. Humour Musical, tout public.

Pôle Culturel du Marsan à 18h30

SAMEDI 11 FÉVRIER

Repas Alsacien organisé par le Comité des Fêtes de Saint Pierre du Mont. À partir de 20h à la Maison du Temps Libre, avec spectacle musical animé par le groupe vocal Rouge et Noir.

Renseignements et réservations jusqu'au 4 février 2017 au 06 65 61 23 32

DU 20 AU 24 FÉVRIER

Vacances Sportives : 4 jours d'animations sportives variées pour les 8/12 ans, nombre de places limitées.

Inscriptions au service des sports : 05 58 76 49 17



DIMANCHE 19 MARS

Léo. Inclassable, tout public.

Pôle Culturel du Marsan à 18h30

DU 24 AU 26 MARS

Sporting Club Laïdo. Malcolm Tiki Shewan, directeur technique de la fédération européenne de Laï.

Vendredi : 19h à 20h30

Samedi : 9h-11h30 et 15h-18h

Dimanche : 9h à 12h

Salle Multisport

Appel à projet

appel a projet pour le séjour Ados

Aider les jeunes qui souhaitent réaliser un projet de séjour sportif et culturel en 2017 (Dispositif Landes Imagin'actions).

Inscriptions au service des sports : 05 58 76 49 17

MAJORITÉ MUNICIPALE UN NOUVEAU SOUFFLE

L'envie d'avancer

Les élus de la majorité municipale présentent leurs meilleurs vœux à toutes les Saint-Pierroises et à tous les Saint-Pierrois. Souhaits pour eux-mêmes, pour leurs familles mais aussi pour leur commune.

L'année 2016 a montré que Saint-Pierre-du-Mont se sort de l'immobilisme dans lequel elle avait été maintenue depuis plusieurs années. Les tennis en sont naturellement l'emblème, cette magnifique réalisation qui fait beaucoup d'envieux, mais c'est aussi la construction du pôle santé en face de La Moustey permettant d'assurer la permanence des infrastructures médicales et paramédicales dans ce quartier tout en offrant l'accessibilité pour tous, personnes âgées, handicapés... Mais c'est aussi sur le même site 14 logements sociaux.

2017 verra le démarrage des travaux de réhabilitation du COSEC qui offrira une structure moderne et accueillante pour toutes les activités sportives de compétitions et de loisirs, mais cette nouvelle année sera également marquée par les réflexions sur l'urbanisme du centre-ville en profitant de l'espace des anciens tennis et des opportunités d'achats des fonciers réalisés par la commune.

2017 sera aussi une année électorale importante qui sera marquée par de nombreuses manœuvres politiques mais nous, élus de proximité, tiendrons notre cap avec notamment la poursuite des constructions des logements sociaux, si nécessaires aujourd'hui, même si ce choix ne recueille pas l'assentiment de certaines parties de l'opposition municipale.

Bonne Année 2017

Votre majorité municipale

ENSEMBLE PRÉPARONS L'AVENIR

La vigilance, au service de tous.

Au gré des décisions prises par le maire et sa majorité, notre groupe reste quotidiennement vigilant, pour votre bien et celui de la commune.

Deux exemples récents démontrent que la gestion municipale pourrait être mieux assurée :

- Quand un hangar de stockage de boues venant de la station d'épuration devait s'installer sur notre commune, les habitants du quartier concerné ont immédiatement réagi pour s'en inquiéter. Il faut dire qu'entre un centre équestre recevant des enfants, un maraîcher bio et une zone naturelle où vivent des tortues cistudes, le lieu ne pouvait être plus mal choisi. Le maire n'était pas au courant, ayant délégué tout pouvoir à l'agglomération. Par leur action et notre soutien, les riverains ont gagné cette bataille et le dossier a été abandonné à cet endroit.

- Le second, c'est l'attitude peu responsable des élus de la majorité suite au vol, au printemps dernier, de six ordinateurs à l'école Frédéric Mistral. Le maire nous répond qu'il va rencontrer les services de l'agglomération. Neuf mois après, quelle réactivité ! Alors qu'il n'a pas hésité à déboursier plus de 100 000 € pour installer des équipements sportifs à l'école du Biarnès. Quel est le prix de six ordinateurs à côté de cela ? Minime, le maire, préfère-t-il peut être, favoriser le corps à l'intellect ? Les enfants ont besoin des deux.

Nous dénonçons les dossiers non traités, nous œuvrons à chaque instant pour défendre vos intérêts, pour améliorer la vie des Saint-Pierrois, en prenant l'avis de chacun d'entre vous.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette année 2017, pleine de santé, de réussite, de progrès et d'enthousiasme.

Saint-Pierre-Du-Mont, ensemble préparons l'avenir

E Mezrich, M Rousseau, J Paris, P Beaumont, A Arrieu, MC Bernadie

SAINT PIERRE DU MONT AUTREMENT

Vœux pour 2017

C'est la période des vœux, alors voici ceux que nous formulons pour Saint Pierre du Mont en 2017.

Que la municipalité use de toute son influence auprès de Marsan Agglomération pour que les conditions d'accueil des enfants durant les Temps d'Activités Périscolaires soient améliorées par l'embauche d'animateurs supplémentaires.

Que soit dressé un bilan du transfert de la compétence scolaire, péri et extrascolaire à Marsan Agglomération tant pour l'intérêt de la commune que pour le bien-être des enfants.

Qu'il soit donné un coup d'arrêt aux autorisations de constructions à vocation économique sur la route de Grenade saturée aux heures de pointe et certains jours de la semaine tant que l'infrastructure routière n'aura pas évolué.

Que les Conseils de quartiers entament enfin leur envol et connaissent un développement harmonieux pour que vive la démocratie participative.

Que la rénovation du quartier de la Moustey reste une priorité.

2017 est l'année d'échéances électorales primordiales. Souhaitons donc une amélioration de la situation générale, sociale et économique ainsi qu'une stabilité dans nos institutions. Souhaitons que notre pays et l'Europe, ballottés dans cette crise financière qui n'en finit pas puissent s'en sortir, sans trop de dégâts. Les expériences passées le prouvent : ce sont généralement les plus humbles qui les paient au prix de leur travail, de leur santé, de leur vie de famille. Incontestablement, tous les jours, ces listes s'allongent : des milliers de migrants fuyant la guerre pour sauver leur vie, des SDF de plus en plus jeunes, des travailleurs confrontés à la pauvreté, des personnes âgées souffrant d'une grande précarité, les associations caritatives qui peinent à faire face aux demandes d'aides toujours croissantes. Souhaitons que 2017 ne soit pas l'année de l'expression de tous les fanatismes, de l'exclusion et de l'isolement mais l'année de l'acceptation de laïcité, du rassemblement ; qu'elle ne soit pas l'année du rejet de l'autre mais celle d'un puissant humanisme.

Au nom de Saint Pierre Autrement, je vous présente nos souhaits les plus sincères de santé, de bonheur, de solidarité et de fraternité sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels et associatifs.

Arlette TAPIAU-DANGLA
« Saint Pierre Autrement »

LA MAGIE DE NOËL

Noël des jeunes et des moins jeunes, marché de Noël, illuminations : les soleils d'hiver sont parfois ceux qui apportent le plus de chaleur...

Les animations



Le repas des anciens



Le Noël des enfants

